



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
 ◆ ◆ ◆  
**REUNION DU MARDI 13 DÉCEMBRE 2022**  
 ◆ ◆ ◆  
**COMPTE RENDU**

L'An deux mille vingt-deux, le 13 décembre, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 7 décembre 2022, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer. La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de M. Guy LEFRAND, Président. Stéphane SIMON, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

**PRÉSENTS** : M BOREGGIO Sylvain, Mme COULONG Rosine, M DERRAR Mohamed, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, M ETTAZAOUI Driss (à partir du dossier 15), Mme HANNOTEAU Maryvonne, M LEFRAND Guy, Mme LUVINI Françoise, M MABIRE Arnaud, M PAVON Jean-Pierre (à partir du dossier 7), M PRIEZ Rémi, M VEYRI Timour (à partir du dossier 7), M ERRAMMACH Youssef (à partir du dossier 7), M RIGAL-ROY Olivier, M RONNE Christian, M CRETOT Didier, M JUPILLE Pascal (à partir du dossier 6), M COMONT Alain, Mme BERTIN Sophie, M ALBENQUE Roger, M ALLAIN Philippe, M ALORY Christophe, M ASMONTI Gérard, Mme BANDELIER Lysiane, M BERNARD Franck, M BIET Francis, Mme BLANCHARD Colette, Mme BONNARD Carine, M BOSSUYT Fabrice, Mme BROCHAND-DULAC Gabrielle, M BRULARD Thierry, Mme CANEL Françoise, M CARRETTE Christophe, Mme CASTELNAU Caroline, M CHAPLAIS Robert, M CHAUVIN Michel, M CHOKOMERT Patrice (à partir du dossier 21), M CLOMENIL Joël, M CONFAIS Max, M CONFAIS Stephane, M CORNE Laurent, M CUFFAUX-CLAMAMUS Geoffrey, M DE LANGHE Christian, M DESGROUAS Eddy, M DESSAINT Didier (à partir du dossier 11), Mme DOSSOU-YOVO Marie-Louise, M GAUTIER Francis, M GILLES Hervé, Mme GUESNET Séverine, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M HAMEL Raynald, M HEROUARD Jean-Paul, M HUBERT Xavier, M JARRY Jacky, Mme LAGOUGE Nathalie, Mme LEMARIÉ Anne-Marie, Mme LEMONNE Christine, Mme LEROUX Stéphanie, M LESELLIER Guy, M MAILLARD Jean-Marie, Mme MARAGLIANO Francine, Mme MARTIN Françoise, M MARTIN Jean-Marie, M MIELOT Roger, M MOMPER Jean-Luc, M MORILLON Marc, Mme NEANT Jocelyne, M NOGARÈDE Alain, M NORBLIN Raphael, M PATTYN Patrick, Mme PHILIPPE Martine, M PICHOS Jean-Pierre, Mme RAMETTE Brigitte, Mme RIVIERE Eveline, M ROUGER Guillaume, M ROUSSEL Cédric, Mme SALVAT Laure, M SAULNIER Robin, Mme SAVEL Frédérique, M SCHALLER Didier, M SENKEWITCH Georges, M SIMON Stéphane, M TANGUY Martial, Mme TREMEL Emmanuelle, M VOLTOLINI Damien, M ZAYANI Abdé, M DAUCHEZ Philippe  
 Madame CUEGNIET Monique suppléant de Monsieur FINIX Richard,  
 Monsieur PAN Frédéric suppléant de Monsieur PERRIN Marc.

**ONT DONNÉ POUVOIR** : Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à Monsieur Thierry BRULARD, Madame Ketty REVEL a donné pouvoir à Madame Christine LEMONNE, Monsieur Claude ROYOUX a donné pouvoir à Monsieur Xavier HUBERT, Madame Isabelle JAUPITRE a donné pouvoir à Monsieur Didier SCHALLER, Madame Nadine HANNE a donné pouvoir à Monsieur Sylvain BOREGGIO, Madame Servane BAYRAM a donné pouvoir à Madame Caroline CASTELNAU, Monsieur Rachid MAMMERI a donné pouvoir à Monsieur Driss ETTAZAOUI, Madame Marianne PLAISANCE a donné pouvoir à Madame Francine MARAGLIANO, Madame France BARILLER a donné pouvoir à Madame Françoise LUVINI, Monsieur Cédric LEVERT a donné pouvoir à Monsieur Christophe CARRETTE, Monsieur Emmanuel ROUSSEL a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre PAVON, Madame Aurélie LEMOINE a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Monsieur Noel GRIPPON a donné pouvoir à Monsieur Abdé ZAYANI, Madame Hélène LE GOFF a donné pouvoir à Monsieur Robert CHAPLAIS, Monsieur Erkan ADIGUZEL a donné pouvoir à Monsieur Mohamed DERRAR, Monsieur Jean-Luc BOUILLIE a donné pouvoir à Monsieur Alain NOGARÈDE, Madame Stéphanie AUGER a donné pouvoir à Madame Rosine COULONG, Madame Karène BEAUVILLARD a donné pouvoir à Monsieur Arnaud MABIRE, Madame Patricia LEON a donné pouvoir à Monsieur Eddy DESGROUAS, Madame Christiane MURCIA a donné pouvoir à Madame Lysiane BANDELIER, Monsieur Geoffrey CARIOT a donné pouvoir à Madame Eveline RIVIERE, Madame Diane LESEIGNEUR a donné pouvoir à Monsieur Laurent CORNE, Madame Isabelle COLLIN a donné pouvoir à Monsieur Guillaume ROUGER, Monsieur Jean-Michel CAILLEUX a donné pouvoir à Monsieur Didier DESSAINT

**ABSENTS NON REPRÉSENTÉS** : Madame DURANTON Nicole, Monsieur JEANNE Emeric, Monsieur BARRAL Fernand, Madame BOCAGE Sophie, Monsieur CRISTOBAL Florent, Monsieur DULONDEL Michel, Monsieur GUILLEN Philippe, Monsieur IDIR Rabah, Monsieur LEFRANÇOIS Thierry, Monsieur MARQUAIS Raynald.

\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

### CONSEIL

- 1 - EPIC Le Comptoir des Loisirs - Office de tourisme et de commerce Evreux Portes de Normandie - Comité de Direction - Remplacement de Madame Carine Bonnard et de Madame Dominique SAUVÉ
- 2 - Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) - Commission locale - Modification de la composition
- 3 - SETOM - Désignation d'un nouveau représentant Titulaire et d'un nouveau représentant Suppléant en remplacement de Mme BROCHAND-DULAC et de M. PIERES
- 4 - Collège de Saint André - Conseil d'administration - Démission de Mme BROCHAND-DULAC - Désignation d'un nouveau représentant titulaire d'EPN
- 5 - Syndicat mixte EPN/CCPC – Compétences statutaires - Retrait du portage des Contrats de territoires – Approbation d'Evreux Portes de Normandie
- 6 - Création d'un Conseil de développement

### ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- 7 - Projet Alimentaire Territorial - Pain d'EPN
- 8 - Zone d'activités du Bio Normandie Parc - Commune de Miserey - Cession d'un terrain à la société MOZZALAT
- 9 - Aide à l'immobilier d'entreprise - BIOGALENYS - Acquisition et aménagement de nouveaux locaux
- 10 - Plan de dynamisation commerciale - Soutien au commerce de proximité - Octroi de subvention dans le cadre de la Fiche 6 - Aide à l'implantation

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 11 - SPL Evreux Normandie Aménagement - Rapport d'activité 2021
- 12 - Reuilly - Périmètre délimité des abords de l'église - Approbation
- 13 - Epieds - Périmètre délimité des abords de l'obélisque - Approbation
- 14 - PLUi - Révision allégée - Arrêt de projet

### ENERGIE

- 15 - Saint-André-de-l'Eure - Centrale photovoltaïque au sol - Achat de 2 titres de la SAS Transition Euroise Saint-André-de-l'Eure détenus par le SIEGE27 - Désignation du représentant d'EPN
- 16 - Gestion active de la demande en électricité - Convention de coordination EPN-VOLTALIS

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 17 - Rapport Développement Durable 2022

### MOBILITÉS

- 18 - Contrat OSP - Révision de la formule de révision - Avenant au contrat EPN/Transurbain
- 19 - Transport des élèves des sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées (SEGPA) - Avenant à la convention de mutualisation EPN/Région
- 20 - Transports scolaires - Points d'arrêt - Guide de sécurité

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- 21 - Recrutement d'un ou d'une doctorant.e dans le cadre d'une convention industrielle de formation par la recherche - CIFRE
- 22 - Evreux - Usines de Navarre - Recherche environnementale - Partenariat EPN / Laboratoire COBRA de l'Université de Rouen Normandie - Subvention - Convention

### EMPLOI

- 23 - Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers - Convention de partenariat 2022-2024
- 24 - 100 Chances 100 Emplois - Convention de partenariat SOS Intérim et Schneider
- 25 - Initiative Eure et ADIE - Fonds de prêt d'honneur - Année 2022

### INSERTION

- 26 - INCUBASTREET - Subvention de fonctionnement 2022
- 27 - ENEDIS - Soutien financier au fonctionnement du Bus 56 - Année 2022

### COHÉSION SOCIALE

- 28 - Cohésion sociale et territoriale - 2ème phase de programmation 2022

## **POLITIQUE DE LA VILLE**

**29** - Contrat de ville - 4ème phase de programmation 2022

## **EAU ET ASSAINISSEMENT**

**30** - Tarifs de l'eau et de l'assainissement collectif 2023

**31** - Vol de compteurs – Protocole d'accord de dédommagement Eaux de Normandie/EPN

**32** - Parc paysager pluvial d'Aviron - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage

**33** - Mise en œuvre de journées de formation ' Eau & Climat ' à l'attention des élus - Convention de partenariat

## **GEMAPI**

**34** - Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI) - Adhésion de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle - Approbation d'Evreux Portes de Normandie

**35** - Gouvernance sur le bassin versant de l'Eure - Définition d'une stratégie d'intégration du risque inondation dans l'aménagement d'EPN - Convention de partenariat EPN/CEREMA

## **STATIONNEMENT**

**36** - Société QPARK - Parkings de l'Hôtel de ville et de la Gare à Evreux - Rapport d'Activités 2021

**37** - Parking de l'Hôtel de Ville - Mise à disposition de places de stationnement pour les agents territoriaux travaillant au centre-Ville d'Evreux - Convention Tripartite EPN/Ville d'Evreux/QPARK

## **GRANDS ÉQUIPEMENTS**

**38** - Etude des publics culturels - Convention tripartite Ville d'Evreux/EPN/IUT d'Evreux

## **RESSOURCES HUMAINES**

**39** - Direction du développement sportif - Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°14135) - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent

**40** - Direction du développement sportif - Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°14142) - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent

**41** - Direction du développement sportif - Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°14146) - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent

**42** - Direction du développement sportif - Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°23481) - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent

**43** - Direction de l'Éducation et du Temps de l'Enfant - Educateur jeunes enfants - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent

**44** - Direction du Cycle de l'Eau - Dessinateur infrastructures et réseaux - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent

**45** - Direction du cycle de l'eau - Animateur agricole pour la protection de la ressource en eau - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent

**46** - Direction de la propreté, gestion des déchets et du parc motorisé - Chef de service déchets en apport volontaire - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent

## **FINANCES**

**47** - Décision modificative Budget principal, Assainissement et Mobilités

**48** - Création et modification d'AP/CP et AE/CP

**49** - Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du BP

**50** - Budget Mobilités Durables – Subvention d'équilibre complémentaire

**51** - Reversement de la Taxe d'aménagement - Nouvelles règles applicables suite au projet de loi de finances rectificative 2022

**52** - Dotation de Solidarité Communautaire 2023

**53** - Attributions de compensation provisoires 2023

## **REVENUS ET CHARGES**

**54** - Tarifs communautaires 2023

**55** - Mise en œuvre du Contrat de territoire 2017 - 2022 - Restauration de l'église Saint-Taurin et valorisation de sa châsse - Subvention d'équipement à la ville d'Evreux

**56** - Mise en œuvre du Contrat de territoire 2017 - 2022 - Travaux Maison de quartier Navarre - Subvention d'équipement à la Ville d'Evreux

**57** - Mise en œuvre du Contrat de territoire 2017 - 2022 - Rénovation de la grande salle du Cadran - Subvention d'équipement à la ville d'Evreux

**58** - Règlement des fonds de concours - Avenant

**59** - Attribution de fonds de concours d'investissement aux communes

\*\*\*

## Le Conseil communautaire :

☞ **ADOPTE** le Procès-verbal littéral de la séance du Conseil communautaire du 11 octobre 2022

### 1 EPIC Le Comptoir des Loisirs - Office de tourisme et de commerce Evreux Portes de Normandie - Comité de Direction - Remplacement de Madame Carine Bonnard et de Mme Dominique SAUVE

☞ **DESIGNE** M. Raphaël NORBLIN, représentant titulaire d'EPN au sein du Comité de Direction du Comptoir des Loisirs, en remplacement de Mme Carine Bonnard et Mme Laure SALVAT représentante titulaire d'EPN au sein du Comité de Direction du Comptoir des Loisirs, en remplacement de Mme Dominique Sauvé.

### 2 Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) - Commission locale - Modification de la composition

☞ **ACTE** les modifications, figurant en gras ci-après, de la composition de la commission locale de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine d'Evreux constituée par les membres suivants :

#### 6 élus :

- Guy Lefrand – Maire d'Evreux/Président d'Evreux Portes de Normandie ;
- Françoise Luvini - 5ème adjointe à l'Urbanisme et aux Travaux ;
- Xavier Hubert - Vice-Président EPN à l'aménagement du Territoire, au climat et à l'énergie ;
- Jean-Pierre Pavon - 4ème adjoint à la Culture et au Patrimoine culturel ;
- Nicolas Gavard-Gongallud - 2ème adjoint à la Sécurité, qualité de vie, environnement et espaces verts ;

- **Stéphane SIMON - Vice-Président EPN au Tourisme et grands évènements.**

**4 personnes qualifiées** au titre du patrimoine culturel ou environnemental local et au titre des intérêts économiques locaux :

- Monsieur **Laurent LESIMPLE** de la Chambre de Commerce et d'Industrie ;
- Madame **Edwige JAYET** de l'association « Les amis des monuments et sites de l'Eure » ;
- Madame **Caroline PORTHEAULT** du Comptoir des Loisirs ;
- Madame **Sabine GUITTEL** du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

#### 3 représentants de l'Etat :

- Un représentant du Préfet de département ;
- Un représentant du Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ;
- Un représentant du Directeur Régional des Affaires Culturelles.

### 3 SETOM - Désignation d'un nouveau représentant Titulaire et d'un nouveau représentant Suppléant en remplacement de Mme BROCHAND-DULAC et de M. PIERES

☞ **DESIGNE** M. Guy DOSSANG, représentant Titulaire d'EPN au sein du Comité syndical du SETOM, en remplacement de Mme Brochand-Dulac, **M. Marc PERRIN**, représentant Suppléant en remplacement de M. Pieres et **M. Jean-Paul HEROUARD**, représentant Suppléant en remplacement de M. Dossang (désigné titulaire).

### 4 Collège de Saint André - Conseil d'administration - Démission de Mme BROCHAND-DULAC - Désignation d'un nouveau représentant titulaire d'EPN

☞ **DESIGNE** Mme **Stéphanie LEROUX** représentante titulaire d'EPN au sein du Conseil d'administration du Collège de Saint André de l'Eure, en remplacement de Mme Brochand-Dulac.

### 5 Syndicat mixte EPN/CCPC – Compétences statutaires - Retrait du portage des Contrats de territoires – Approbation d'Evreux Portes de Normandie

☞ **APPROUVE** la proposition du Syndicat mixte EPN/CCPC de retirer de ses compétences, la compétence « Assurer le portage des contrats de territoires auprès des pouvoirs publics, pour les actions définies par chacun des membres », laquelle sera donc restituée à EPN et à la CCPC et **AUTORISE** le Président à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## 6 Création d'un Conseil de développement

☞ **PROCEDE (moins 1 voix contre et 4 abstentions)** à la création du conseil de développement d'Evreux Portes de Normandie ; **APPROUVE** les principes de composition du conseil de développement, organisé en collèges comme suit :

- Collège du développement économique
- Collège sociétal
- Personnes qualifiées

**FIXE** à 60 le nombre de membres du Conseil de développement et **AUTORISE** le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le lancement d'un appel à candidatures auprès des acteurs du territoire en vue de proposer au conseil communautaire un projet de délibération actant la désignation des membres du conseil de développement.

## 7 Projet Alimentaire Territorial - Pain d'EPN

☞ **VALIDE, dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT)**, la mise en œuvre de l'action Pain d'EPN ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à solliciter tous types de démarches d'aide financière auprès des organismes partenaires et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à la mise en œuvre opérationnelle de l'action Pain d'EPN. La première action du PAT à être mise en œuvre est donc la structuration d'une filière de pain local EPN. L'Agglomération souhaite impulser et encourager la collaboration des acteurs économiques du territoire, illustrée par la création et la commercialisation de pain local, issu de matières premières du territoire.

## 8 Zone d'activités du Bio Normandie Parc - Commune de Miserey - Cession d'un terrain à la société MOZZALAT

☞ **CEDE** à la SCI IS-ARUTAS ou à toute société qui s'y substituera à la condition que le projet visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, une partie des parcelles cadastrées C200, C264 et C265 à Miserey, d'une surface d'environ 29 274 m<sup>2</sup>, à parfaire ou à diminuer en fonction de la superficie réellement cédée, au prix de 30 € HT du m<sup>2</sup>, soit 878 220 € HT augmenté de la TVA, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur de même que le coût de déplacement du bassin d'infiltration (et toutes sujétions : étude géotechnique préalable, dossier loi sur l'eau auprès de la DDTM pour le compte d'EPN, travaux de création du nouveau bassin et de son alimentation, clôtures) ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique ; **DECIDE** de réserver à la société MOZZALAT ou tout autre société qui s'y substituera le reste de la parcelle C N° 200 dans sa globalité (soit environ 12000 m<sup>2</sup>), sous réserve du transfert du bassin de finition à ses frais et sous réserve du bon développement de l'entreprise et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et actes à intervenir dans le cadre de cette opération.

## 9 Aide à l'immobilier d'entreprise - BIOGALENYS - Acquisition et aménagement de nouveaux locaux

☞ **OCTROIE** une aide à l'immobilier d'entreprises à la SAS BIOGALENYS ou à ses représentants légaux dans le cadre d'une avance remboursable d'un montant de 30 000 € et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et tout avenant ou document éventuel à intervenir dans ce cadre.

## 10 Plan de dynamisation commerciale - Soutien au commerce de proximité - Octroi de subvention dans le cadre de la Fiche 6 - Aide à l'implantation

☞ **OCTROIE** une subvention de 3 780€ à Mme Angela Groenendjik Pimor dans le cadre de la fiche action 6 du Plan de Dynamisation Commercial et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre

## 11 - SPL Evreux Normandie Aménagement - Rapport d'activité 2021

☞ **APPROUVE (moins 10 abstentions) (M. LEFRAND quitte la salle et ne prend part ni aux débats ni au vote)** le rapport d'activité 2021 du Conseil d'administration de la SPL Evreux Normandie Aménagement.

## 12 Reuilly - Périmètre délimité des abords de l'église - Approbation

☞ **DONNE son accord (moins 1 voix contre)** sur le Périmètre Délimité des Abords de l'Eglise de Reuilly tel qu'annexé à la délibération

### 13 Epieds - Périmètre délimité des abords de l'obélisque - Approbation

☞ **DONNE son accord** sur le Périmètre Délimité des Abords de l'Obélisque d'Epieds tel qu'annexé à la délibération

### 14 PLUi - Révision allégée - Arrêt de projet

☞ **TIRE** le bilan de la concertation présenté dans la délibération, **ARRÊTE** le projet de révision « allégée » n°1 du PLUi-HD, **SOUJET** pour avis le projet de révision allégée n°1 de PLU, lors d'un examen conjoint, conformément à l'article L153-34 du code de l'urbanisme :

- aux personnes publiques associées définies à l'article L132-7 du code l'urbanisme ;
- aux communes concernées par le projet de révision allégée.

**SOUJET** pour avis aux Présidents de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), et, de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) et **INDIQUE** que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- un affichage pendant un mois au siège d'Evreux Portes de Normandie ;
- une publication au recueil des actes administratifs d'Evreux Portes de Normandie ;
- un affichage en Mairie des 74 communes de la Communauté d'Agglomération ;
- une diffusion sur la page dédiée au PLUi-HD sur le site web d'EPN (<https://evreuxportesdenormandie.fr/67-plui-habitat-deplacements.htm>).

### 15 - Saint-André-de-l'Eure - Centrale photovoltaïque au sol - Achat de 2 titres de la SAS Transition Euroise Saint-André-de-l'Eure détenus par le SIEGE27 - Désignation du représentant d'EPN

☞ **AUTORISE** le Président d'Evreux Portes de Normandie ou toute personne habilitée à prendre ou signer tous les actes utiles à l'acquisition de 2 actions détenues par le SIEGE 27 au sein de la SAS « Transition Euroise de Saint-André-de-l'Eure » et à procéder au paiement du prix d'acquisition de 10 € par action, soit 20 € pour 2 actions au SIEGE27 et des frais d'enregistrement y afférents, 25 € ; **AUTORISE** le Président d'Evreux Portes de Normandie ou toute personne habilitée à adhérer aux Statuts de cette SAS, ainsi que tout document nécessaire à cette acquisition ; **DESIGNE et HABILITE M. Claude ROYUOX** à agir en qualité de représentant d'Evreux Portes de Normandie à participer et prendre part aux organes décisionnels de la SAS ; **AUTORISE** le Président d'Evreux Portes de Normandie, ou toute autre personne dument habilitée à cette fin, à signer toutes conventions de compte courant d'associés engageant EPN à cofinancer le Projet ainsi qu'à participer aux éventuelles augmentations de capital qui s'avèreraient nécessaires et **AUTORISE** le Président d'Evreux Portes de Normandie, ou toute autre personne dument habilitée à cette fin, à prendre toute décision, accords et engagements connexes, à signer tout acte ou engager toute procédure utile à la pleine exécution de la présente délibération et plus généralement à la bonne réalisation dudit Projet.

### 16 - Gestion active de la demande en électricité - Convention de coordination EPN-VOLTALIS

☞ **CONTRIBUE** à la mise en œuvre du déploiement de capacités de pilotage de la consommation Evreux Portes de Normandie pour la prochaine saison de chauffe (hiver 2022-2023) via principalement la promotion du dispositif et **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à **SIGNER** la convention de coordination à passer avec VOLTALIS et les documents et avenants éventuels à intervenir pour la réalisation de la mission.

### 17 - Rapport Développement Durable 2022

☞ **PREND ACTE** de la présentation faite du rapport portant sur l'état d'Evreux Portes de Normandie en matière de développement durable préalablement aux débats sur le projet de budget 2023.

## 18 - Contrat OSP - Révision de la formule de révision - Avenant au contrat EPN/Transurbain

☞ **APPROUVE** l'avenant n°1 au contrat d'obligation de service public 2021-2024 avec la SPL Transurbain formalisant le nouveau principe d'application de la révision des prix :

- Versement, en septembre de l'année n, du montant de la révision des prix du 1<sup>er</sup> semestre de l'année n selon la formule définie dans le contrat OSP ;
- Versement du montant de la révision des prix du second semestre de l'année n en fonction de la prévision de la clôture administrative des comptes de l'exercice en cours de la SPL Transurbain ;
  - Si Transurbain clôture l'année avec un solde positif, la formule de révision des prix ne s'applique pas ;
  - Si Transurbain clôture l'année avec un solde négatif, Evreux Portes de Normandie verse le montant nécessaire à Transurbain afin de clôturer l'année à l'équilibre.

et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** l'avenant en question et tout acte s'y rapportant

## 19 - Transport des élèves des sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées (SEGPA) - Avenant à la convention de mutualisation EPN/Région

☞ **APPROUVE** les termes de l'avenant 1 et annexe à passer à la convention de mutualisation EPN/Région ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** cet avenant et les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions et à **SIGNER** tous autres avenants se rapportant à la mise en œuvre de la convention

## 20 - Transports scolaires - Points d'arrêt - Guide de sécurité

☞ **APPROUVE** les principes et règles de sécurité des points d'arrêt et **APPROUVE** le formulaire de demande de points d'arrêt.

## 21 - Recrutement d'un ou d'une doctorant.e dans le cadre d'une convention industrielle de formation par la recherche - CIFRE

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tout document y compris la convention CIFRE, avec l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie, l'ANRT dans le cadre pré-cité, et tout avenant à intervenir ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** le contrat de collaboration de recherche, avec le laboratoire associé NIMEC de l'Université de Rouen, chargé de la recherche et tout avenant à intervenir dans ce cadre ; **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à **SIGNER** les documents relatifs au recrutement : CDD de 3 ans, conclu avec le ou la candidate sélectionné.e et **DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget principal et de percevoir la subvention annuelle de 14 000 € correspondante de la part de l'ANRT.

## 22 - Evreux - Usines de Navarre - Recherche environnementale - Partenariat EPN / Laboratoire COBRA de l'Université de Rouen Normandie - Subvention - Convention

☞ **OCTROIE** pour 2023 à l'Université de Rouen Normandie, au titre du laboratoire COBRA pour le projet précité, sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif, une subvention en fonctionnement d'un montant total de **15000 €** ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention partenariale et financière à passer avec l'Université de Rouen Normandie, au titre du laboratoire de recherche ainsi que tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à **SIGNER** tout document nécessaire à l'affichage d'EPN en tant que « partie prenante » du projet de recherche déposé par le laboratoire COBRA dans le cadre de l'Appel à Projet GESIPOL2023

## 23 - Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers - Convention de partenariat 2022-2024

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels à intervenir.

## 24 - 100 Chances 100 Emplois - Convention de partenariat SOS Intérim et Schneider

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels à intervenir avec les différents partenaires du dispositif et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les demandes de subventions auprès des différents financeurs notamment le Fond Social Européen et tous les documents annexes.

## 25 - Initiative Eure et ADIE - Fonds de prêt d'honneur - Année 2022

☞ **OCTROIE** à l'**ADIE** un financement de 10 000 € par an, sur 3 ans, pour abonder le fonds de prêt d'honneur dont 2 000 € de frais de gestion ; **OCTROIE** à **INITIATIVE EURE** un financement de 10 000 € par an, sur 3 ans, les frais de gestion étant compris dans l'adhésion de l'agglomération au réseau Initiative pour un montant de 22 300 € et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions afférentes et les avenants éventuels à intervenir.

## 26 - Incuba'street - Subvention de fonctionnement 2022

☞ **OCTROIE** une subvention de 1 500 € à Incuba'street et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels

## 27 - ENEDIS - Soutien financier au fonctionnement du Bus 56 - Année 2022

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels à intervenir (ENEDIS octroie 1000 € pour le fonctionnement du Bus 56)

## 28 - Cohésion sociale et territoriale - 2ème phase de programmation 2022

☞ **DECIDE** au titre du financement de la politique de Cohésion sociale et Territoriale, le versement d'une subvention de 3 000€ à la Régie des quartiers, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces constitutives du dossier et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels.

## 29 - Contrat de ville - 4ème phase de programmation 2022

☞ **DECIDE**, au titre du financement Politique de la ville le versement des subventions figurant à la 4<sup>ème</sup> phase de subvention, pour un montant total proposé de **13 500 €** et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels

## 30 - Tarifs de l'eau et de l'assainissement collectif 2023

☞ **HARMONISE** les tarifs d'eau potable et d'assainissement collectif sur l'ensemble du territoire d'EPN où la compétence est exercée directement et **ADOpte** les tarifs d'eau et d'assainissement ci-après applicables au premier janvier 2023

### 1 - Tarifs d'eau potable appliqués en 2023

#### 1.1 Communes dont la compétence est directement assurée par EPN :

	Distribution eau potable		Taxes et redevances			Prix du m <sup>3</sup> TTC pour une facture de 120 m <sup>3</sup>
	Abonnement part fixe Ø 15 (collectivité) en €/an	Prix de l'eau (collectivité) en €/m <sup>3</sup>	Préservation de la ressource en €/m <sup>3</sup>	TVA	Redevance pollution domestique en €/m <sup>3</sup> <sup>1</sup>	
Toute commune	55.52	1,39	0,09	5,50%	0.38	2.45

Abonnements	Montant annuel
Part fixe annuelle 15mm	55,52 €
Part fixe annuelle 20mm	115,47 €
Part fixe annuelle 30mm	180,30 €
Part fixe annuelle 40mm	243,66 €
Part fixe annuelle 60mm	514,53 €
Part fixe annuelle 80mm	577,50 €
Part fixe annuelle 100mm	682,50 €
Part fixe annuelle 150mm	787,50 €
Part fixe annuelle 200mm	963,39 €

<sup>1</sup> Redevance fixée par l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN), collectée et reversée par EPN à l'AESN. Son taux est de 0.22 ou 0.38 € selon les communes.



## 1.2 - Communes dont la compétence Eau potable est assurée par des syndicats mixtes :

Pour les communes de Croth, Garennes sur Eure, L'Habit, La couture Boussey, Mouettes les tarifs sont déterminés par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée d'Eure.

Pour les communes de Courdemanche, Illiers l'Evêque, Marcilly sur Eure, Mesnil sur l'Estrée, Saint Germain sur Avres, Saint Laurent des Bois les tarifs sont déterminés par le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Paquetterie.

## 2 - Tarifs de l'assainissement appliqués en 2023

	Distribution assainissement		Taxes et redevances		
	Abonnement (collectivité) en €/an	Prix du m <sup>3</sup> de l'assainissement (collectivité) en €/m <sup>3</sup>	TVA	Redevance modernisation des réseaux en €/m <sup>32</sup>	Prix du m <sup>3</sup> TTC pour une facture de 120 m <sup>3</sup>
Toute commune	0,00	2,83	0%	0,185	3,015

### 31 - Vol de compteurs d'eau - Protocole d'accord de dédommagement Eaux de Normandie/Evreux Portes de Normandie

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** le protocole d'accord à passer avec la société Eaux de Normandie.

### 32 - Parc paysager pluvial d'Aviron - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage

☞ **DECIDE** la réalisation des travaux de parc paysager pluvial d'Aviron ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage d'Aviron à EPN pour les travaux de parc paysager, relevant de compétence communale, EPN assurant de droit la maîtrise d'ouvrage ruissellement inondations et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tout document relatif à ce dossier : demandes de subvention, dossier de déclaration, finalisation du programme, missions définies dans la convention.

### 33 - Mise en œuvre de journées de formation ' Eau & Climat ' à l'attention des élus - Convention de partenariat

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de partenariat pour la mise en œuvre de journées de formation « Eau et Climat » à l'attention des élus à passer avec le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée d'Eure, le Syndicat d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif du Sud de l'Eure et la Communauté de Communes du Pays de Conches.

### 34 - Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI) - Adhésion de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle - Approbation d'Evreux Portes de Normandie

☞ **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de Communes des Pays de l'Aigle au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton et **APPROUVE** les projets de statuts présentés lors du Comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton du 17 novembre 2022.

### 35 - Gouvernance sur le bassin versant de l'Eure - Définition d'une stratégie d'intégration du risque inondation dans l'aménagement d'EPN - Convention de partenariat EPN/CEREMA

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de partenariat de « Recherche et Développement » à passer avec le CEREMA et portant sur la mise en œuvre de la gouvernance GEMAPI sur le bassin versant de l'Eure et la définition d'une stratégie d'intégration du risque inondation dans l'aménagement du territoire d'Evreux Portes de Normandie et **SOLLICITE** auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie les subventions pouvant être obtenues au titre de cette opération.

<sup>2</sup> Idem, redevance fixée par l'agence de l'eau Seine Normandie (AESN), au taux unique sur le bassin de l'agence, 0.185 €/m<sup>3</sup>. Ces valeurs sont fixées jusqu'à 2024, fin du 11° programme de l'agence. Les valeurs pour 2025 et années suivantes ne sont pas connues à ce jour

### 36 - Société QPARK - Parkings de l'Hôtel de ville et de la Gare à Evreux - Rapport d'Activités 2021

☞ **PREND ACTE** du rapport d'activités du délégataire QPARK pour la gestion des parkings de l'Hôtel de Ville et de la Gare pour l'exercice 2021

### 37 - Parking de l'Hôtel de Ville - Mise à disposition de places de stationnement pour les agents territoriaux travaillant au centre-Ville d'Evreux - Convention Tripartite EPN/Ville d'Evreux/QPARK

☞ **APPROUVE** le projet de convention tripartite de mise à disposition de 48 places de stationnement dans le parking de l'hôtel de Ville pour les agents territoriaux travaillant au centre-ville ; **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à **SIGNER** cette convention pour sa mise en œuvre au 1<sup>er</sup> décembre 2022, ainsi que tout document y afférent et **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget principal de l'exercice courant et des exercices ultérieurs.

### 38 - Etude des publics culturels - Convention tripartite Ville d'Evreux/EPN/IUT d'Evreux

☞ **DECIDE** de confier à l'IUT d'Evreux une étude des publics culturels ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention et tous les documents afférents tel que d'éventuels avenants

### 39 - Direction du développement sportif - Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°14135) - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°14135) afin d'effectuer les fonctions d'Animateur éducateur sportif, à temps complet, pour une durée déterminée de 3 ans. De catégorie B et sur le grade d'Educateur territorial des A.P.S, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade Educateur territorial des A.P.S (IB min 389 – IB max 597 / IM min 356 – IM max 503) et **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget

### 40 - Direction du développement sportif - Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°14142) - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°14142) afin d'effectuer les fonctions d'Animateur éducateur sportif, à temps complet, pour une durée déterminée de 3 ans. De catégorie B et sur le grade d'Educateur territorial des A.P.S, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade Educateur territorial des A.P.S (IB min 389 – IB max 597 / IM min 356 – IM max 503) et **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget.

### 41 - Direction du développement sportif - Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°14146) - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°14146) afin d'effectuer les fonctions d'Animateur éducateur sportif, à temps complet, pour une durée déterminée de 3 ans. De catégorie B et sur le grade d'Educateur territorial des A.P.S, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade Educateur territorial des A.P.S (IB min 389 – IB max 597 / IM min 356 – IM max 503) et **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget.

### 42 - Direction du développement sportif - Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°23481) - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de Maitre-Nageur Sauveteur (poste n°23481) afin d'effectuer les fonctions d'Animateur éducateur sportif, à temps complet, pour une durée déterminée de 3 ans. De catégorie B et sur le grade d'Educateur territorial des A.P.S, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade Educateur territorial des A.P.S (IB min 389 – IB max 597 / IM min 356 – IM max 503) et **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget

#### **43 - Direction de l'Éducation et du Temps de l'Enfant - Educateur jeunes enfants - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent**

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent d'Éducateur jeunes enfants afin d'effectuer les fonctions d'Assistant éducatif, à temps complet, pour une durée déterminée de 3 ans. De catégorie A et sur le grade d'Éducateur territorial de jeunes enfants, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade Educateur territorial de jeunes enfants (IB min 444 – IB max 714 / IM min 390 – IM max 592) et **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget

#### **44 - Direction du Cycle de l'Eau - Dessinateur infrastructures et réseaux - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent**

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de **Dessinateur infrastructures et réseaux** afin d'effectuer les fonctions de Dessinateur, à temps complet, pour une durée déterminée de 3 ans. De catégorie C et sur le grade d'Agent de maîtrise, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade d'agent de maîtrise (IB min 372 – IB max 562 / IM min 343 – IM max 476) et **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget.

#### **45 - Direction du cycle de l'eau - animateur agricole pour la protection de la ressource en eau - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent**

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent d'animateur agricole protection de la ressource en eau afin d'effectuer les fonctions de Chargé de projet, à temps complet, pour une durée déterminée de 2 ans. De catégorie A et sur le grade d'Ingénieur, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade d'ingénieur (IB min 444 – IB max 821 / IM min 390 – IM max 673) et **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget

#### **46 - Direction de la propreté, gestion des déchets et du parc motorisé - Chef de service déchets en apport volontaire - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent**

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de Chef de Service Gestion des déchets en apport volontaire afin d'effectuer les fonctions de Chef de service, à temps complet, pour une durée déterminée de 3 ans. De catégorie B et sur le grade de Technicien principal de 2ème classe, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade Technicien principal de 2ème classe (IB min 401 – IB max 638 / IM min 363 – IM max 534) et **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget

#### **47 - Décision modificative Budget principal, Assainissement et Mobilités**

☞ **ADOpte (moins 7 voix contre)** une Décision Modificative portant sur le budget Principal, le budget Assainissement et le budget Mobilités 2022

#### **48 - Création et modification d'AP/CP et AE/CP**

☞ **ADOpte** diverses créations et modifications des autorisations de programme et d'engagement 2022

#### **49 - Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du BP**

☞ **AUTORISE** le Président à **ENGAGER, LIQUIDER et MANDATER**, jusqu'à l'approbation du BP 2023, diverses dépenses d'investissement, dans la limite de 25 % des crédits inscrits à la section d'investissement des crédits ouverts en 2022 et les dépenses liées à une APCP dans la limite des crédits de paiement 2023 tels que connus fin 2022.

#### **50 - Budget Mobilités Durables – Subvention d'équilibre complémentaire**

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention d'équilibre complémentaire du budget principal au budget annexe Mobilités d'un montant total de 736 949 €.

## 51 - Reversement de la Taxe d'aménagement - Nouvelles règles applicables suite au projet de loi de finances rectificative 2022

☞ **ANNULE** la délibération n°72 du Conseil communautaire en date du 28 juin 2022 qui fixe les clés de répartition du reversement de la taxe d'aménagement entre la commune et la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie, **DECIDE** de fixer le taux de reversement de la taxe d'aménagement au profit de la communauté d'agglomération, à 100 % sur les zones d'activités d'intérêt communautaire, **PRECISE** que pour les zones d'activités d'intérêt communautaire financées par la commune, le taux de reversement de la taxe d'aménagement ne s'applique pas et **PRECISE** que ce reversement vaut les années 2022, 2023 et suivantes.

## 52 - Dotation de Solidarité Communautaire 2023

☞ **VALIDE** les critères de la DSC pour 2022 sur les bases suivantes ;

- Une part variable de 190 000 € pondérée selon les critères suivants :
  - 180 000 € repartis sur la base de l'écart de revenu par habitant (DGF) de la commune par rapport au revenu moyen par habitant d'EPN pondéré de la part de la population communale dans la population totale de la CA EPN (soit 48 % des 375 000 €)
  - 10 000 € repartis sur la base du potentiel financier par habitant (DGF) de la commune au regard du potentiel financier moyen par habitant sur le territoire de la CA EPN pondéré de la part de la population communale de la CA EPN (soit 2.7 % des 375 000 €)
- Une part fixe de 2 500 € pour chaque commune soit une enveloppe de 185 000 € (soit 49.3 % des 375 000 €)

## 53 - Attributions de compensation provisoires 2023

☞ **APPROUVE** les attributions de compensations prévisionnelles 2023, **AUTORISE** le Président d'Evreux Portes de Normandie à les notifier aux 74 communes membres et à **PROCEDER** au versement des attributions de compensation aux communes par 1/12<sup>e</sup>

## 54 - Tarifs communautaires 2023

☞ **FIXE** les tarifs communautaires applicables à compter du 1er janvier 2023 :

- o Parkings de l'Hôtel de ville et de la Gare d'Evreux
- o Tarifs d'intervention du service eau potable
- o Tarifs d'intervention du service assainissement collectif
- o Tarifs d'intervention du service assainissement non collectif
- o Tarifs d'intervention des services Gestion et entretien de la Voirie et Propreté
- o Tarifs d'intervention du service Gestion des déchets
- o Produits dérivés du Musée d'Art, Histoire et Archéologie d'Evreux (l'entrée au Musée est gratuite)
- o Produits dérivés Musée des Instruments à Vent de la Couture Boussey (l'entrée au Musée est gratuite)
- o Hippodrome
- o Gymnases de l'ex SICOSSE
- o Aires de camping-car d'Evreux et de Saint André de l'Eure
- o Aire d'accueil des gens du voyage
- o Vente produits divers au Festival Ça sonne à la Porte
- o Carte spi

## 55 - Mise en œuvre du Contrat de territoire 2017 - 2022 - Restauration de l'église Saint-Taurin et valorisation de sa châsse - Subvention d'équipement à la ville d'Evreux

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention d'équipement de 1 384 766 € à la ville d'Evreux pour son opération de restauration de l'église Saint-Taurin et de valorisation de la châsse phase 2, conformément au plan de financement ci-dessous :

Etat DRAC	2 408 289 € (40%)
Département de l'Eure :	1 000 000 € (16,61 %)
Evreux Portes de Normandie :	1 384 766 € (23 %)
Montant HT à la charge de la commune :	1 227 667 € (20.39 %)

et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

## 56 - Mise en oeuvre du Contrat de territoire 2017 - 2022 - Travaux Maison de quartier Navarre - Subvention d'équipement à la Ville d'Evreux

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention d'équipement de 103 392 € à la ville d'Evreux pour son opération de travaux pour la construction de la Maison de quartier de Navarre, conformément au plan de financement ci-dessous ;

Etat – DSIL 2023	866 784 € (20,00 %)
Région Normandie	480 000 € (11,08%)
Département de l'Eure	1 300 176 € (30 %)
CAF	330 000 € (7,61 %)
Evreux Portes de Normandie :	103 392 € (2,39 %)
Montant HT à la charge de la commune :	1 253 568 € (28,92 %)

et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

## 57 - Mise en œuvre du Contrat de territoire 2017 - 2022 - Rénovation de la grande salle du Cadran - Subvention d'équipement à la ville d'Evreux

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention d'équipement de 157 955 € à la ville d'Evreux pour son opération de rénovation de la grande salle du Cadran, conformément au plan de financement ci-dessous :

Région Normandie	135 390 € (30%)
Evreux Portes de Normandie :	157 955 € (35 %)
Montant HT à la charge de la commune :	157 955 € (35 %)

et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

## 58 - Règlement des fonds de concours - Avenant

☞ **ADOpte** le règlement des fonds de concours modifié applicable à compter du 13 décembre 2022 :

La fiche des dispositions particulières pour les commerces et services de proximité est annexée au règlement,

La construction et la réhabilitation de logements locatifs communaux ainsi que les chemins piétonniers attenants à un caniveau sont exclus des dépenses éligibles,

Les dossiers complets inscrits au recensement de l'année N, ayant sollicité d'autres financeurs (lorsque cela est possible), et ceux des communes ayant le moins bénéficié de fonds de concours dans l'année sont priorisés lorsque cela est nécessaire au regard de l'enveloppe annuelle,

L'article concernant les avenants aux marchés publics est supprimé,

La répartition des crédits dédiés est simplifiée.

## 59 - Attribution de fonds de concours d'investissement aux communes

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 839,87 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'**Angerville-la-Campagne** pour les travaux de chaufferie à l'école,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 608,47 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'**Arnières-sur-Iton** pour la restauration du pont en bois aux berges de l'Iton,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 498,43 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition d'extincteurs pour les bâtiments communaux,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 175 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour la modification du logiciel pour le passage à la nomenclature M57,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 000 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'**Aviron** pour l'acquisition d'un poteau incendie rue de Gadenvilliers,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 786,80 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Aviron pour l'acquisition d'une armoire chauffante pour la nouvelle cantine,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 408 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Bois-le-Roy** pour le changement des chauffe-eaux de l'école et du cabinet médical,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 838,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Bretagnolles** pour les travaux de clôture sur un terrain communal,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 384,95 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Champigny-la-Futelaye** pour l'acquisition d'un ordinateur portable,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 747,93 €, soit 25 % du coût HT du projet, à la commune de **Chavigny-Bailleul** pour le remplacement de la chaudière de la mairie (Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 074,90 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Chavigny-Bailleul pour le curage du bassin rue de la Libération,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 563,50 €, soit 25 % du coût HT du projet, à la commune de Chavigny-Bailleul pour le remplacement des jeux extérieurs de l'école (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 8 902,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Chavigny-Bailleul pour l'acquisition d'un tracteur,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 178,08 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Coudres** pour l'acquisition d'un miroir de sécurité,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 462 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Courdemanche** pour l'acquisition de 4 décors et de fournitures pour les illuminations de Noël,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 624,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Dardez** pour l'acquisition d'une cuve à fuel,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 952,65 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Dardez pour l'acquisition de décorations de Noël,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 411,50 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de **Droisy** pour la création de deux poteaux incendie (financement Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 387 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Droisy pour l'acquisition de défibrillateurs extérieurs,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 669 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Emalleville** pour l'acquisition d'un ordinateur pour la mairie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 529,94 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Emalleville pour le changement de fontaine à eau à l'école maternelle,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 74 027,31 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Evreux** pour l'aménagement d'une bergerie et la création d'une zone de stockage engins,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 9 672,48 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Evreux pour le réaménagement de la mairie annexe de la Madeleine,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 9 020,20 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Evreux pour la restauration des allées forestières – programme 2022,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 569,40 €, soit 10 % du coût HT du projet, à la commune de **Fontaine-sous-Jouy** pour la pose de volets roulants dans une salle de classe (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 288 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Fontaine-sous-Jouy pour le remplacement de l'éclairage des bâtiments scolaires (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 5 477,64 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fontaine-sous-Jouy pour la restructuration de chemins communaux,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 875,06 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Foucrainville** pour l'installation d'un défibrillateur cardiaque extérieur,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 680 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Fresney** pour l'acquisition d'un défibrillateur,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 460 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de **Gauciel** pour la défense extérieure contre l'incendie – phase 2 (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 724,75 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Gauville-la-Campagne** pour l'installation de blocs de sécurité et de l'éclairage de vitraux de l'église,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 362,04 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Gauville-la-Campagne pour le remplacement du poste informatique de la mairie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 195,10 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Gravigny** pour le remplacement de la porte de la chaufferie de la mairie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 745 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Grossoeuvre** pour la mise en place de tôle d'habillage pour la classe modulaire,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 797 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Illiers-l'Évêque** pour le changement de la gazinière de la cantine de l'école,

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 379 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Illiers-l'Évêque pour le remplacement de deux projecteurs led au stade de foot,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 097 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Illiers-l'Évêque pour le changement du moteur de la volée de la grosse cloche de l'église,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 312,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Illiers-l'Évêque pour l'aménagement de la citerne à eau de Pinson,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 491,96 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Irreville** pour les travaux de la mairie – phase 2,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 270 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la **Chapelle-du-Bois-des-Faulx** pour le remplacement du lave-vaisselle de la cantine scolaire,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 8 660,52 €, soit 15 % du coût HT du projet, à la commune de la **Couture-Boussey** pour l'implantation d'un citystade (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 493 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'acquisition d'un adoucisseur,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 300 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'acquisition d'un tube de sable pour la police municipale,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 15 256,98 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 250,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'acquisition d'un onduleur/baie de brassage,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 18 535,88 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune du **Boulay-Morin** pour la vidéoprotection (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 909,70 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du **Mesnil-Fuguet** pour la mise aux normes de l'électricité des bâtiments communaux,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 5 150 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Mesnil-Fuguet pour la réalisation d'un parking au cimetière,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 332,91 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du **Plessis-Grohan** pour l'acquisition d'un ordinateur portable pour l'école,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 583,79 €, soit 28 % du coût HT du projet, à la commune du Plessis-Grohan pour le changement des fenêtres et la pose de volets roulants à la mairie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 304,69 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du **Vieil-Evreux** pour le remplacement des portes de la salle polyvalente,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 840,40 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Vieil-Evreux pour le remplacement d'une fenêtre de la mairie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 373,94 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Vieil-Evreux pour l'acquisition d'une cloison amovible pour le centre de loisirs,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 675,77 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des **Authieux** pour l'installation d'un défibrillateur extérieur,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 253 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Authieux pour la modification de l'alarme de la mairie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 401,82 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des **Baux-Sainte-Croix** pour l'acquisition de capteurs CO<sup>2</sup>,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 386,91 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Baux-Sainte-Croix pour l'acquisition d'électroménager pour la commune,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 598,41 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Baux-Sainte-Croix pour l'acquisition et l'installation d'un défibrillateur,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 222 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des **Ventes** pour la mise en place d'éclairages Led sur la façade de la mairie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 324,58 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Ventes pour l'acquisition d'un ordinateur pour la bibliothèque,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 288,95 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Ventes pour l'aménagement paysager de la place de la mairie,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 867,41 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Ventes pour la pose d'un abribus rue A. Lannesval,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 813,50 €, soit 25 % du coût HT du projet, à la commune de **Lignerolles** pour la pose de deux ralentisseurs (financement Département),

- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 891,80 €, soit 30 % du coût HT du projet, à la commune de **Marcilly la Campagne** pour l'acquisition de deux écrans tactiles interactifs (financement Etat),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 997,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Marcilly-sur-Eure** pour l'installation d'un portique au stade,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 758 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-sur-Eure pour l'installation d'un nouveau paratonnerre à l'église (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 614,62 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-sur-Eure pour la remise aux normes électriques des bâtiments scolaires,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 275 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Mouettes** pour le diagnostic de la marnière en centre bourg,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 517,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Mousseaux-Neuville** pour l'acquisition de 12 panneaux homologués,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 509,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Muzy** pour l'acquisition d'un défibrillateur,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 052,20 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Muzy pour le plan de mise en sécurité de l'école,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 350,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Muzy pour l'acquisition de matériels pour la salle des fêtes,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 623,55 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Prey** pour la reconstruction d'un mur de parking,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 328,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour l'isolation des combles et les thermostats aux radiateurs de l'école,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 513,27 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour le remplacement du système de régulation du chauffage de la salle des associations,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 500 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour la mise en place d'une pergola dans la cour de l'école,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 522 €, soit 21 % du coût HT du projet, à la commune de **Saint-André-de-l'Eure** pour la mise en conformité de la défense incendie (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 800,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Saint-Germain-des-Angles** pour l'acquisition d'un défibrillateur,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 196,54 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Germain-des-Angles pour la reliure de l'Etat Civil et l'acquisition d'un registre,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 191,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Germain-des-Angles pour l'acquisition d'une motopompe,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 885,10 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Saint-Germain-sur-Avre** pour l'acquisition d'un kit d'outillage électrique et électronique pour les services techniques,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 155,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Saint-Laurent-des-Bois** pour l'acquisition d'une estrade pour le Noël des enfants,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 387,94 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Laurent-des-Bois pour la pose d'une dalle pour la table de tennis de table,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 233 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Laurent-des-Bois pour l'acquisition d'une table de tennis de table pour le square de la mare,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 500 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Saint-Luc** pour l'acquisition d'un véhicule de service,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 565,60 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Saint-Martin-la-Campagne** pour l'acquisition d'illuminations de Noël,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 10 386,50 €, soit 23 % du coût HT du projet, à la commune de **Saint-Sébastien-de-Morsent** pour l'extension de la vidéoprotection de l'espace public (financement Etat et Département),
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 6 172 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour la création de l'éclairage public sur la rue du Chant des Oiseaux,
- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 18 002,11 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'école numérique,



- **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 7 457 €, soit 25 % du coût HT du projet, à la commune de **Saint-Vigor** pour le changement des ouvrants de la mairie (financement Etat et Département),
  - **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 248,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Vigor pour l'acquisition de mobilier pour la mairie et la garderie,
  - **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 438 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Serez** pour la restauration d'une station du chemin de croix,
  - **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 910 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Serez pour l'installation d'un columbarium,
  - **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 4 900 € délibéré le 17 décembre 2019 pour la commune des Baux-Sainte-Croix pour le curage de la mare des Grands Baux, la commune n'étant plus le maître d'ouvrage de cette opération,
  - **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 284 € délibéré le 28 septembre 2021 pour la commune de Mousseaux-Neuville pour l'acquisition de matériel informatique pour la mairie, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
  - **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 465 € délibéré le 5 avril 2022 pour la commune de Mousseaux-Neuville pour le système de sauvegarde informatique pour la mairie, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
  - **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 208,32 € délibéré le 5 avril 2022 pour la commune de Mousseaux-Neuville pour l'acquisition de tablettes numériques, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
  - **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 2 759,30 € délibéré le 29 juin 2021 pour la commune de Saint-André-de-l'Eure pour l'acquisition de deux autolaveuses, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
  - **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 222,50 € délibéré le 28 juin 2022 pour la commune de Saint-André-de-l'Eure pour l'acquisition d'un écran mural pour la médiathèque, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
  - **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 4 910 € délibéré le 28 juin 2022 pour la commune de Saint-André-de-l'Eure pour l'acquisition d'une sauteuse pour le restaurant scolaire, la commune n'étant plus le maître d'ouvrage de cette opération,
  - **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 84,69 € délibéré le 5 avril 2022 pour la commune de Saint-Laurent-des-Bois pour l'acquisition de panneaux de commune, la commune n'étant plus le maître d'ouvrage de cette opération,
- et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions financières correspondantes et tous documents afférents à ces dossiers, y compris les éventuels avenants.